

Conseil municipal du 10 juillet 2020 à 19 heures.

Présents : ROGIER Gilles, Francis PAYAN, Dominique VIDAL, Jean-Philippe BERSIA, Danielle ENJARLAN, Gisèle VAUQUOY, Francine PIEULLE, Sandra LIZANO, Jean-François CHARRAT, Corinne BEAUDUEN, Gérard MARIGNANE, Denis DUVAL, Nicole THEILLOUT.

Absents : BUISSON Frédéric, Éric BOURASSEAU, Edmond BLANC, Valérie CHAUVET, Jean-Michel VIDAL, Muriel GILLET.

Procurations : Jean-Michel VIDAL à Dominique VIDAL, Frédéric BUISSON à Gilles ROGIER, Valérie CHAUVET à Gérard MARIGNANE.

Le quorum étant atteint, ouverture de la séance à 19 heures 05 par monsieur le maire.

Secrétaire de séance : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire. Monsieur Jean-François CHARRAT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Arrivée de Muriel GILLET.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal d'installation en date du 4 juillet 2020 : **POUR à l'unanimité.**

1 - Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection des Sénateurs.

Monsieur le maire indique qu'il faut procéder à la désignation des grands électeurs en vue des élections sénatoriales de septembre 2020. Monsieur Charrat et Monsieur MARIGNANE ayant renoncé à présenter une liste, il ne subsiste que celle présentée par « Bien Vivre à La verdière ».

Madame VAUQUOY et Monsieur BERSIA sont désignés assesseurs des opérations de vote.

Début du scrutin 19 heures 15. Fin du scrutin 19 heures 25.

Proclamation des résultats : 17 votants, 2 bulletins blancs, 15 pour la seule liste présentée. Sont donc désignés grands électeurs titulaires : Gilles ROGIER, Dominique VIDAL, Francis PAYAN, Danielle ENJARLAN, Jean-Philippe BERSIA et en qualité de suppléants Muriel GILLET, Edmond BLANC, Francine PIEULE.

2 - Annulation de la délibération N°17/2020

Sur directives de l'autorité administrative cette délibération concernant la désignation des adjoints ne respectant pas la parité légale, il est demandé au conseil de procéder à son annulation. **POUR à l'unanimité.**

3 - Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le maire propose la création de quatre (4) postes d'adjoints. **POUR à l'unanimité**

4 - Election des adjoints

Monsieur le maire propose au conseil de procéder à l'élection des adjoints dans l'ordre suivant : Francis PAYAN, Dominique VIDAL, Jean-Philippe BERSIA, Danielle ENJARLAN.

Jean-Philippe BERSIA et Gisèle VAUQUOY sont désignés assesseurs.

Début des opérations de vote 19 heures 32. Fin des opérations de vote 19 heures 38.

Proclamation des résultats : 17 votants, 2 bulletins blancs, 1 bulletin nul, 14 bulletins pour la liste proposée. Sont proclamés maires-adjoints dans l'ordre établi :

Francis PAYAN (1), Dominique VIDAL (2), Jean-Philippe BERSIA (3), Danielle ENJARLAN (4).

Monsieur le maire procède à la remise des écharpes.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire communique les dates des prochains rendez-vous du conseil municipal.

- Le mardi 21/7/2020 à 18 heures pour déterminer le nombre et la composition des commissions, ainsi que la désignation des conseillers délégués.
- Le jeudi 30/7/2020 à 17 heures, présentation et vote du budget primitif et du budget annexe pour l'année 2020.

Nota : Madame la secrétaire générale demande à l'ensemble des élus s'ils consentent à être convoqués par messagerie internet. Pour à l'unanimité.

Clôture de la séance du conseil à 19 heures 50.

